



RIOCM

REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL

Analyse du budget du Québec 2020-2021

tel que déposé le 10 mars 2020
par la Coalition Avenir Québec (CAQ)
avant l'éclatement de la crise de la COVID-19

AVRIL 2020

Éteindre des feux
sans élaborer de plans
pour une société plus juste...

Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)

Rédaction : Roxanne Milot et Marie-Andrée Painchaud

Mise en page : Lucie Poulin

Table des matières

INTRODUCTION	4
Financement des organismes communautaires	5
Santé et services sociaux	7
Jeunes en difficulté et leur famille	7
Personnes âgées	8
Personnes vivant avec un handicap	8
Personnes vivant avec des problèmes de santé mentale	8
Famille	9
Enfance et petite enfance	9
Personnes aidantes	10
Parents d'enfants handicapés majeurs	10
Éducation	12
Réussite éducative des jeunes, à partir de 4 ans	12
Augmenter la diplomation dans les métiers d'avenir	12
Violences conjugale, sexuelle et harcèlement	14
Logement	15
Lutte contre la pauvreté	16
Communautés autochtones	17
Environnement	18
CONCLUSION	22
NOTES	23

Introduction

Le 10 mars dernier, le ministre des Finances, Éric Girard, déposait le budget 2020-2021 du gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Alors que plusieurs sont déçus par les mesures environnementales qui, bien que nombreuses, ne permettent pas de parler de grand virage vert, nous soulignons tout de même l'augmentation de 5,3% des dépenses en santé et services sociaux. L'éducation et la santé restent les postes budgétaires les plus importants, mais plusieurs diront que les investissements annoncés ne permettront pas de répondre aux besoins de la population ni de réparer les dommages causés par l'austérité libérale.

Pour une deuxième année consécutive, le gouvernement du Québec annonçait un surplus budgétaire totalisant 4,5 milliards de dollars (G\$) et s'attendait à réduire la dette plus rapidement que prévu dans un contexte économique favorable. Pour éviter un ralentissement de la croissance économique, le gouvernement Legault prévoyait d'ambitieux projets d'infrastructures, principalement dans les transports et la rénovation des écoles. Mais qu'en est-il des infrastructures sociales? C'est la question que se pose la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)¹ alors que de nombreux secteurs accusent un manque à gagner depuis des années. Aussi, comme le soulève l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) : « La société québécoise n'a pas les moyens de se priver de tout cet argent à l'heure de la transition écologique et de la transition démographique. »²

Par ailleurs, d'autres éléments de conjoncture semblent avoir été oubliés dans ce budget. Tout d'abord, le budget déposé le 10 mars ne tient pas compte de la crise du coronavirus (COVID-19) qui planait déjà et qui transformera la société québécoise quelques jours plus tard.* Ensuite, la pénurie de main-d'œuvre, qui faisait

pourtant périodiquement les manchettes, semble être passée sous silence dans ce budget. Il nous apparaît que les ressources humaines et l'amélioration de leurs conditions de travail ont été faiblement prises en compte, bien que les travailleuses et travailleurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont essentiels à la réalisation de plusieurs mesures annoncées.

La troisième grande oubliée dans ce budget est la bulle immobilière. Profitable pour certains, mais aliénant le droit au logement à des milliers d'autres, la grave pénurie de logements généralisée au Québec n'a pas poussé le gouvernement à proposer des solutions viables pour y faire face.

Dans les pages suivantes, nous nous concentrerons sur l'analyse des grandes mesures annoncées dans le budget 2020-2021 dans une perspective de justice sociale. Nous concluons que si la CAQ promet le déploiement de certaines « mesures concrètes pour améliorer les services de santé et le soutien aux personnes les plus vulnérables »³, le gouvernement de François Legault n'élabore pas de plans concrets pour lutter contre la pauvreté, ni en matière de logement, ni même en santé ou en environnement, et ce, malgré les moyens dont il disposait au moment de déposer le budget.

*** Nous n'aborderons pas ici les mesures du gouvernement Legault pour répondre à cette crise sanitaire et économique. Nous en ferons l'analyse lorsque sera rendue publique la mise à jour économique.**

Financement des organismes communautaires

Dans le budget de l'an dernier, 40 millions (M\$) d'argent frais sur une somme totale de 70 millions avaient été accordés au soutien à la mission des organismes communautaires.⁴ Cette année, c'est 75 M\$ de plus qu'investira le gouvernement Legault pour répondre aux besoins criants du milieu communautaire. Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) nous informe que cette somme sera répartie comme suit⁵ :

↳ 40 M\$ en 2020-2021* pour le rehaussement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) qui finance des groupes en santé et services sociaux;

↳ 24 M\$ pour les maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale, de 1^{ère} et 2^e étape, afin de financer et adapter les services aux plus vulnérables, principalement les femmes âgées et handicapées;

↳ 10 M\$ pour les organismes communautaires famille (OCF), dont 1 M\$ pour les haltes-garderies communautaires;

↳ 1,19 M\$ environ, déjà annoncés, pour les organismes de défense collective des droits, incluant une indexation de 1%;⁶

↳ 1 M\$ pour la bonification du financement des organismes d'aide à la réinsertion sociale pour les personnes judiciairisées;

↳ 0,26 M\$ pour les corporations de développement communautaire, incluant une indexation de 1%;

↳ 0,5 M\$ pour majorer de 5 % le programme Soutien à l'action bénévole.

Cette année, c'est 75 M\$ de plus qu'investira le gouvernement de François Legault pour répondre aux besoins criants du milieu communautaire.

* Dans le présent budget, plusieurs investissements sur 5 ans sont annoncés. Nous avons toutefois décidé de vous présenter les sommes accordées pour l'année 2020-2021 exclusivement. Ces sommes sont exprimées en millions (M\$) ou en milliards (G\$) de dollars. Il faut garder en tête que les budgets sont produits et adoptés annuellement ce qui fait que les sommes annoncées sur 2, 3, 5 ou même 10 ans sont susceptibles de changer d'année en année, encore plus à la suite de l'élection d'un nouveau gouvernement.

Bien que fort appréciés, rappelons que ces investissements ne répondent qu'à une faible part des demandes formulées dans le cadre des campagnes *Engagez-vous pour le communautaire* (460 M\$ demandés)⁷ ou *CA\$\$\$\$H* pour les groupes communautaires en santé et services sociaux qui recevront un peu plus de 10% des 370 M\$ demandés.⁸ D'ailleurs, la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) rappelle qu'il sera important de veiller à ce que les 40 M\$ soient, d'une part, accordés pour financer la mission de base des organismes et, d'autre part, distribués en respectant les principes d'équité négociés préalablement avec le gouvernement et non en fonction de « situations de crise ou pour répondre à des pressions particulières »⁹.

Il faut d'ailleurs mentionner que certains secteurs pourtant très sollicités par les crises et enjeux actuels ont été oubliés dans ce budget dont : les OSBL d'habitation, l'immigration, les organismes d'action communautaire autonomes (ACA) financés par le ministère de l'Éducation (PACTE), ou encore, les groupes écologistes.

Le gouvernement de François Legault a heureusement prêté l'oreille à certains secteurs. Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVC) salue l'effort du gouvernement d'accorder des sommes supplémentaires, mais met en lumière le manque de récurrence des investissements qui, pour l'instant, ne sont pas intégrés au PSOC. Cela ne permet pas de développer de nouvelles places en hébergement de 2^e étape ou d'améliorer les conditions de travail.¹⁰

Du côté des organismes communautaires famille, les investissements annoncés permettent d'ajouter un peu moins de 35 000\$ en moyenne au financement annuel des OCF, portant leur moyenne nationale à seulement 100 000\$. Cela est bien en dessous des 200 000\$ revendiqués par la Fédération québécoise des OCF, revendication qui a d'ailleurs été reprise par la Commission spéciale Laurent sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, qui en a fait l'une de ses cinq « recommandATIONS ».¹¹

Certains secteurs
ont été oubliés :
les OSBL d'habitation,
l'immigration, les organismes
d'action communautaire
autonomes financés
par le ministère de l'Éducation
et les groupes écologistes.

Santé et services sociaux

La somme dédiée à la santé et aux services sociaux constitue la part la plus importante du budget du Québec avec 43% des dépenses totales. Au cours des derniers mois, la Commission Laurent a mis en lumière les défaillances du système de protection de la jeunesse québécois qui laisse dans la détresse un nombre croissant de jeunes et leur famille.

Pour répondre à cette problématique dont certains événements tragiques ont fait les manchettes, le gouvernement Legault annonce de nombreuses mesures ciblant la jeunesse dans différents ministères.¹² Dans le contexte de vieillissement de la population et de la croissance des besoins des personnes âgées, les mesures du gouvernement de la CAQ, quoiqu'insuffisantes, s'inscrivent dans la continuité.¹³

Parmi les principales mesures contenues dans le budget 2020-2021, par public cible :

JEUNES EN DIFFICULTÉ ET LEUR FAMILLE

- ↳ 90 M\$ pour la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) afin d'embaucher 400 nouvelles ressources;
- ↳ 40 M\$ pour programme Agir tôt, incluant le développement d'une plateforme Web d'auto-évaluation développementale et de référence;
- ↳ 30 M\$ pour la détection et la prévention des problèmes psychosociaux en milieu scolaire (5 à 25 ans);
- ↳ 20 M\$ pour le développement de nouveaux sites Aire ouverte (11 points de services) qui offrent «[...] les services de professionnels, comme ceux d'une infirmière ou d'un.e travailleur.euse social.e, adaptés aux jeunes de 12 à 25 ans aux prises avec des troubles mentaux (sic), de dépendance et d'adaptation sociale.»*
- ↳ 6 M\$ pour la lutte contre la dépendance aux écrans par la mise en place d'un forum.
- ↳ 14,2 M\$ pour la consolidation du nouveau programme Mieux voir pour réussir, qui offre le remboursement d'une partie du coût de lunettes ou lentilles aux 17 ans ou moins.

* Nous privilégions l'usage de problèmes de santé mentale.

PERSONNES ÂÎNÉES

- ↳ 140 M\$ sur 2 ans pour l'ajout de 900 lits et places en CHSLD;
- ↳ 100 M\$ pour l'augmenter les heures de soins et de services à domicile;
- ↳ 20 M\$ pour améliorer l'offre alimentaire dans les CHSLD;

PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

- ↳ 74 M\$ pour les soins et services aux personnes vivant avec une déficience physique ou intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme;

PERSONNES VIVANT AVEC DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE

- ↳ 69,8 M\$ pour développer « l'offre de services de proximité adaptée aux multiples clientèles et en rehaussant les services spécialisés pour les jeunes ayant un premier épisode psychotique. »

Bien que la part du budget consacrée à la santé et aux services sociaux peut sembler impressionnante, cela permet de couvrir, selon l'IRIS, que « l'évolution des coûts du système » sans réussir à combler les besoins réels ni réparer les ravages laissés par les années d'austérité. Du côté des grandes centrales syndicales, on martèle que les sommes sont « nettement insuffisantes pour résoudre les problèmes urgents de surcharge de travail, de manque de personnel et de listes d'attente. »¹⁴ L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) déplore également que peu de choses soient mises en place pour les personnes âgées à faible revenu, notamment en contexte de fluctuation des prestations de retraite du secteur privé qui en insécurisent financièrement plusieurs.¹⁵

Ce budget ne réussit pas à combler les besoins réels ni réparer les ravages laissés par les années d'austérité.

Famille

La famille est l'une des priorités sur laquelle avait tablé la CAQ lors de la dernière campagne électorale. Le gouvernement de François Legault réitère sa volonté de soutenir les familles, d'abord en « remettant de l'argent dans leur poche », mais aussi en offrant plus de services.

Parmi les mesures contenues dans le budget 2020-2021 concernant la famille, notons :

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

- ↳ 13,2 M\$ pour l'ajout de 6 000 places de garde subventionnées, réparties comme suit ;
 - Conversion de 3 500 places non subventionnées en places subventionnées;
 - Création de 2 500 places subventionnées supplémentaires;
- ↳ 204,8 M\$ pour rétablir la tarification unique pour la garde d'enfants (gel et abolition de la contribution additionnelle);
- ↳ 381,8 M\$ pour la bonification de l'allocation famille;
- ↳ 448,8 M\$ pour uniformiser et réduire la taxe scolaire;
- ↳ 36,2 M\$ pour bonifier l'exemption des pensions alimentaires du calcul de certains transferts fiscaux;
- ↳ 4 M\$ pour la prolongation et la bonification du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation.

Plutôt que de développer
le réseau des CPE,
la CAQ choisit de subventionner
les garderies privées à but
lucratif en convertissant leurs
places en places subventionnées.

PERSONNES AIDANT.ES

↳ 102,3 M\$ pour rendre plus accessible le crédit d'impôt remboursable pour les personnes aidantes, dont:

- L'élargissement de l'admissibilité aux personnes aidantes de leur conjoint ou conjointe de moins de 70 ans, ainsi qu'aux personnes aidantes qui n'ont pas de lien familial avec la personne aidée;
- Une aide fiscale à 2 volets mutuellement exclusifs offerte aux personnes aidant :
 - 1) un adulte atteint d'une déficience grave et prolongée nécessitant une assistance quotidienne (1 250\$); auquel peut s'ajouter un montant (1 250\$ additionnel) déductible d'impôt pour les personnes habitant sur place;
 - 2) cohabitant avec un parent de 70 ans et plus qui ne présente pas de déficience grave, un montant universel est accordé (1 250\$);

↳ 19 M\$ pour la mise sur pied des 6 maisons Gilles-Carle offrant du répit aux personnes aidantes;

↳ 120 M\$ pour la réduction du tarif de stationnement dans les établissements de santé;

↳ 3 M\$ pour poursuivre la réforme des dispositions législatives encadrant l'inaptitude;

↳ Rendre automatique le versement du crédit d'impôt pour la solidarité au conjoint survivant à la suite du décès du conjoint qui le recevait;

PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS MAJEURS

↳ 20 M\$ pour offrir un minimum de services d'aide à domicile à ceux qui ont besoin de soins exceptionnels et pour bonifier les prestations de solidarité sociale pour les adultes handicapés;

↳ Une modification législative de la Régie des rentes du Québec (RRQ) qui permet aux parents qui se sont consacrés aux soins de leurs enfants d'exclure 18 années de faible revenu du calcul de la RRQ.

Une des annonces phares de ce 2^e budget de la CAQ est la bonification de l'aide offerte aux parents d'enfants majeurs vivant avec un handicap. Rappelons l'injustice décriée par ces familles face aux montants plus élevés accordés aux familles d'accueil prenant soin d'enfants handicapés. L'ajout de cinq heures par semaine de services d'aide à domicile, pour un minimum de 20,5 heures, est toutefois bien accueilli par les OCF insistant sur le fait que les ressources d'aide ne suffisent pas à la demande.¹⁶

Pour les personnes proches aidantes, les nouvelles sont plutôt bonnes, puisque le crédit d'impôt est maintenant accessible à un plus grand nombre (30 000 personnes de plus) et a été bonifié; passant d'un maximum de 1 032\$ à 2 500\$, selon l'AQDR.¹⁷ Toutefois, ils gagneraient à devenir remboursables afin que les personnes aidantes les plus vulnérables – dont les revenus ne sont pas assez élevés pour payer des impôts – puissent en profiter.¹⁸ Finalement, même si l'aide à domicile a été augmentée, l'écart entre l'offre et les besoins reste énorme. Cela force de nombreuses proches aidantes, majoritairement des femmes, tout comme plusieurs parents d'enfants handicapés majeurs, à continuer d'offrir leur travail gratuitement.¹⁹

Bien que l'ajout de nouvelles places subventionnées en garderie est essentiel, le nombre total annoncé (241 000 places) demeure insuffisant²⁰ et les moyens choisis pour les offrir sont questionnables. Plutôt que de développer le réseau des Centres de la Petite Enfance (CPE) qui n'a plus à faire ses preuves, le gouvernement de la CAQ choisit de subventionner les garderies privées à but lucratif en convertissant leurs places en places subventionnées. En parallèle, il transfère de nombreux tout-petits vers les établissements scolaires en poursuivant le développement des maternelles 4 ans (voir la section « éducation »). Pour les grandes centrales syndicales (FSSS-CSN et CSQ), l'absence de plan pour les services de garde fait croître l'inquiétude chez le personnel des CPE et des milieux familiaux, et ce, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre touchant également ces services essentiels.²¹

Même si l'aide à domicile
a été augmentée,
l'écart entre l'offre
et les besoins
reste énorme.

Éducation

En 2020-2021, l'augmentation du budget dédié à l'éducation et l'enseignement supérieur est de 4,5%, contre 5,1% l'an dernier, ce qui correspond à 141 M\$ de nouveaux investissements selon le CSQ.²²

Parmi les mesures contenues dans le budget 2020-2021, notons :

RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES JEUNES, À PARTIR DE 4 ANS

- ↳ 19,5 M\$ pour ajouter 350 classes de maternelle 4 ans afin d'atteindre 1 010 classes à la rentrée 2020-2021²³;
- ↳ 14,6 M\$ pour l'ajout de 150 nouvelles classes spécialisées pour élèves en difficulté ou surdoués;
- ↳ 20,8 M\$ pour embaucher des ressources professionnelles, de soutien et des enseignantes afin d'offrir des services aux élèves à besoins particuliers dans toutes les écoles et centres de formation du Québec;
- ↳ 10 M\$ pour favoriser la collaboration entre les écoles et les organismes œuvrant en persévérance scolaire;
- ↳ 10 M\$ pour bonifier les actions de la Stratégie Jeunesse et assurer la transition vers le nouveau Plan pour la jeunesse 2021-2026, dont un fonds pour les infrastructures, par exemple la rénovation des Maisons des jeunes, et un investissement accru dans le programme Force Avenir;
- ↳ 7,7 M\$ pour bonifier l'aide alimentaire du préscolaire au secondaire;

AUGMENTER LA DIPLOMATION DANS LES MÉTIERS D'AVENIR

- ↳ 100 M\$ pour hausser la diplomation au niveau de l'enseignement supérieur et favoriser le rapprochement des établissements avec leur milieu.

Les investissements en éducation supérieure sont surtout motivés par une volonté d'arrimage de la diplomation aux besoins du marché de l'emploi.

Pour plusieurs, l'entêtement de la CAQ à poursuivre l'implantation des maternelles 4 ans au dépens du réseau des CPE est injustifiable, d'autant plus que la moitié des écoles sont surpeuplées et vétustes²⁴. De plus, l'explosion des coûts ne semble pas être prise en compte : embauche d'enseignants spécialisés, achat de matériel éducatif et infrastructures municipales requises pour accueillir les tout-petits en camp de jour l'été.

Par ailleurs, comme lors du dernier budget, nous saluons l'ajout de personnel dans les écoles pour soutenir les élèves. Toutefois, selon la CSQ, cela ne parviendra pas à répondre à la demande dans les 3 000 écoles du Québec, surtout si les élèves surdoués sont inclus dans cette mesure. Privilégier l'ajout de classes spécialisées plutôt que l'accroissement des ressources permettant aux élèves avec problème d'apprentissage d'être intégrés aux classes ordinaires en inquiète plusieurs. De plus, le gouvernement de Legault continue d'investir dans des mesures fiscales régressives, comme l'harmonisation de la taxe scolaire, qui ont malheureusement pour effet de creuser l'écart entre les familles pauvres et mieux nanties.

Les investissements en éducation supérieure sont surtout, de leur côté, motivés par une volonté d'arrimage de la diplomation aux besoins du marché de l'emploi, confirmant ainsi une tendance à la marchandisation du savoir. Notons également que la plupart des créneaux ciblés sont à prédominance masculine (sciences, génie, informatique, intelligence artificielle, etc.). Il faudra s'assurer que le gouvernement Legault élabore des mesures afin de s'assurer que les étudiantes, autant que les étudiants, investissent ces professions d'«avenir».

Le gouvernement de Legault continue d'investir dans des mesures fiscales régressives, qui ont malheureusement pour effet de creuser l'écart entre les familles pauvres et mieux nanties.

VIOLENCES CONJUGALE, SEXUELLE ET HARCÈLEMENT

Lors de sa première année au pouvoir, le gouvernement de la CAQ a mis sur pied et financé, à hauteur de 10 M\$, un comité d'élues afin de réfléchir à l'amélioration de l'accompagnement offert aux victimes de violences sexuelles. Face aux récents cas de féminicides qui ont marqué l'actualité québécoise, le gouvernement Legault a

saisi l'urgence d'agir. En plus des investissements importants pour les organismes communautaires de ce secteur, d'autres mesures permettront, selon l'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape, de renforcer la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale²⁵, soit :

- ↳ 0,2 M\$ pour rénover 420 logements d'hébergement en violence conjugale;
- ↳ 1 M\$ pour les organismes d'aide aux conjoints ayant des comportements;
- ↳ 0,5 M\$ pour consolider les huit cellules d'intervention rapide existantes et en implanter dans six autres régions;
- ↳ 6,3 M\$ pour consolider le rôle du Secrétariat à la condition féminine et les actions concertées de différents ministères en matière de violence conjugale. De plus, un.e répondant.e en la matière sera désigné dans les établissements de santé et de services sociaux.

D'autres mesures visent également les femmes et personnes victimes de violence dont :

- ↳ 6 M\$ pour accroître l'aide aux victimes d'agressions sexuelles;
- ↳ 2,1 M\$ pour revoir l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) et instaurer un programme de médiation gratuite pour les couples sans enfant;
- ↳ 1,3 M\$ pour la réinsertion sociale et l'adaptation des services correctionnels, notamment pour les femmes incarcérées;
- ↳ 0,5 M\$ pour que les fédérations sportives se dotent d'outils pour contrer les abus, le harcèlement, la négligence et la violence.

En ce qui concerne la réforme législative de l'IVAC, le RMFVC espère qu'il permettra à « [...] plusieurs femmes victimes de violence conjugale, actuellement exclues, d'être admissibles ». ²⁶ Les investissements afin de lutter contre le harcèlement et les violences sexuelles sont le résultat de la mobilisation autour du mouvement #MoiAussi (#metoo). Nous croyons qu'il s'agit d'un premier pas dans la bonne direction.

Logement

La faiblesse des mesures en matière de logement est une des grandes critiques adressées au gouvernement Legault à la suite du dépôt de son second budget. En contexte de crise du logement à Montréal, mais touchant aussi l'ensemble du Québec, la CAQ n'a pas donné suite aux demandes des groupes revendiquant un meilleur accès au logement ni à la volonté de la mairesse de Montréal de construire de nouveaux logements sociaux.

Parmi les mesures contenues dans le budget 2020-2021, notons :

- ↳ 150 M\$ pour le programme Accèslogis afin de compléter le financement des 15 000 unités de logement déjà annoncées;
- ↳ 147 M\$ d'ici 5 ans, à partir de l'an prochain, pour reconduire les 5 800 suppléments au loyer privé qui arriveront à échéance en 2020-2021.

Les sommes budgétées ne contribueront pas à sortir le Québec de la crise du logement actuelle.

Selon le FRAPRU, les sommes budgétées aideront à livrer certaines unités de logements sociaux, communautaires et abordables attendues ainsi qu'à sécuriser les ménages qui bénéficient déjà du programme des suppléments au loyer privé, mais elles ne contribueront pas à sortir le Québec de la crise du logement actuelle.

Rappelons qu'au Québec, sur les 244 120 ménages locataires qui ont des besoins impérieux en matière de logement, 134 855 sont principalement soutenus financièrement par une femme. La pénurie de logements frappe encore plus durement les plus vulnérables d'entre elles :

pauvres, racisées, autochtones, monoparentales, subissant de la violence familiale et conjugale, etc. En définitive, le taux d'inoccupation très bas (1,5% à Montréal, par exemple) fait dire au FRAPRU que la solution réside dans la création de « [...] logements hors marché, qu'ils soient publics, coopératifs ou sans but lucratif, où les locataires seront protégés contre les effets de la spéculation, les évictions et les reprises de logement ».²⁷

Lutte contre la pauvreté

Force est de constater que, comme dans le budget précédent, la lutte contre la pauvreté est à peu près absente. Les revendications de nombreux groupes pour augmenter les prestations d'aide sociale qui, a-t-on besoin de le rappeler, permettent de couvrir à peine plus de la moitié des besoins de base (54% selon la mesure du panier de consommation), n'ont pas été entendues. Aucune bonification des prestations, mis à part pour les personnes handicapées majeures, ni levée des contraintes et pénalités imposées au couple qui voient leur chèque amputé n'a été prévue.²⁸ Il y a fort à parier que les pressions politiques s'intensifieront afin que soient prises en compte ces problématiques dans l'instauration du Programme de revenu de base attendu pour 2023.

La Coalition Main Rouge proposait, très récemment, une mise à jour de son document *10 milliards \$ de solutions pour une société plus juste*²⁹ pour dégager des surplus fiscaux afin de mettre en place des mesures structurantes pour lutter contre la pauvreté au Québec. Au lieu de cela, des mesures contraires ont été mises en place comme une baisse d'impôt des entreprises et quelques mesures fiscales régressives.

La lutte contre la pauvreté est à peu près absente du 2^e budget du gouvernement de François Legault.

Communautés autochtones

Dans le budget 2020-2021, des mesures ont été annoncées pour donner suite à deux importantes commissions d'enquête; la première, fédérale, sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et l'autre, son volet provincial nommé la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (CERP).

Les rapports, déposés en juin et septembre dernier, ont permis de rendre publiques des situations alarmantes qui perdurent depuis trop longtemps. En résultent des promesses d'investissements dont :

Parmi les sommes annoncées pour soutenir les communautés autochtones :

- ↳ 40 M\$ pour la mise en œuvre d'initiatives prioritaires pour les communautés autochtones;
- ↳ 15 M\$ pour soutenir le développement d'infrastructures dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James;
- ↳ 1,2 M\$ pour bonifier l'aide au Club des petits déjeuners (38 écoles) en milieu autochtone;
- ↳ 0,6 M\$ pour faciliter l'accès des populations nordiques aux mesures fiscales.

Le gouvernement Legault insiste sur l'importance de la concertation avec les communautés autochtones afin de déterminer les priorités d'action et la répartition des sommes. L'approche collaborative reste toutefois à construire entre Québec et les premiers peuples, comme l'exprime le Conseil de la Nation Atikamekw : « [...] il s'agit maintenant d'atteindre les objectifs. L'exclusion sociale et les injustices ont trop longtemps alimenté la pauvreté au sein de nos communautés. »

L'exclusion sociale
et les injustices
ont trop longtemps alimenté
la pauvreté au sein
de nos communautés.

Environnement

En période prébudgétaire, le gouvernement Legault nous promettait déjà un budget marqué par plusieurs mesures environnementales, notamment des investissements dans les transports publics. Plusieurs espéraient un budget vert, mais on peut plutôt parler de mesures d'« électrifications » en attendant le dévoilement du Plan pour une économie verte (PEV) 2030.

Parmi les mesures contenues dans le budget 2020-2021, notons :

- ↳ 15,8 G\$ en transport collectif; dont 6 projets d'électrification dans 6 villes (Montréal, Laval, Longueuil, Québec, Gatineau et Chambly);
- ↳ 1,4 G\$ sur 6 ans pour le programme *Roulez vert* afin de favoriser l'acquisition de véhicules électriques et l'installation de borne de recharge;
- ↳ 1,3 G\$ pour inciter le secteur industriel à la décarbonisation;
- ↳ 473 M\$ pour trouver des solutions afin d'atténuer les risques liés aux inondations;
- ↳ 125 M\$ pour l'élaboration d'un nouveau plan pour une agriculture durable;
- ↳ 83 M\$ pour améliorer la gestion des matières résiduelles;

Bien que plusieurs mesures sont projetées sur un long échéancier (10 ans) et encore à l'étape de « l'étude », certains saluent les projets d'envergure dans les transports collectifs. Toutefois, de nombreuses critiques sont formulées puisque, comme le soulève l'IRIS, les mesures financées sont pour la plupart déjà existantes (comme le programme *Roulez vert*) et elles ont un effet limité sur la réduction des gaz à effet de serre puisqu'elles encouragent la croissance du parc automobile et, du même coup, l'étalement urbain.³¹ Notons aussi que les mesures restent incitatives alors que, selon les groupes écologistes, il est grand temps d'adopter des mesures punitives.

Dans une perspective de justice sociale, on peut aussi soulever le fait que certaines mesures vertes peuvent avoir des conséquences néfastes sur les populations les plus vulnérables. Par exemple, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) craint que les grandes infrastructures de transports amènent de la spéculation foncière qui rendra encore plus difficile l'accès à des loyers abordables. L'effet aurait pu être amenuisé par un plan de développement de logements sociaux, qui n'est malheureusement pas au rendez-vous.

Conclusion

On peut dire que le gouvernement Legault a su, par ce 2^e budget, éteindre des feux et répondre, en partie, à certains besoins qui ont fait la une des médias québécois. Pensons, par exemple, aux femmes victimes de violence conjugale, aux cas alarmants de la DPJ exposés dans le cadre de la Commission Laurent, aux conclusions désespérantes des commissions d'enquête sur les communautés autochtones ou aux injustices auxquelles font face les parents d'enfants handicapés. Reste qu'en contexte de croissance économique (au moment où le budget a été déposé), et en fonction des surplus engrangés à la suite de nombreuses années d'austérité qui ont grandement mis à mal notre filet social, les sommes annoncées dans les programmes sociaux et services publics sont insuffisantes.

Nous ne pouvons pas dire que le gouvernement de la CAQ a élaboré de réels plans pour freiner l'appauvrissement des plus vulnérables de notre société. Comme le soulevait Serge Petitclerc du Collectif pour un Québec sans pauvreté : plutôt que de se préoccuper de réduire l'écart avec l'Ontario, «[...] pourquoi ne pas se concentrer prioritairement sur la réduction des écarts de richesse qui existent au sein même de la société québécoise? Pourquoi ne pas viser l'amélioration des revenus des personnes les moins nanties? »³²

Une reconnaissance rapide et concrète de celles et ceux qui portent les services et mesures promises devra impérativement être offerte par le gouvernement Legault puisque, comme le souligne la présidente de la CSQ, ce sont les travailleuses et travailleurs « qui portent ces services à bout de bras ».³³

Les espoirs du communautaire sont tournés vers le budget qui suivra la sortie du nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC), qui devra être accompagné d'investissements publics conséquents afin de donner un nouveau souffle au réseau communautaire, sous-financé depuis trop longtemps.

Plus largement, nous espérons entrevoir des réponses concrètes et à la mesure des crises actuelles et des besoins majeurs identifiés en santé et services sociaux, en éducation, en matière de logement, en environnement, etc. Le dévoilement de multiples plans d'action attendus prochainement seront à surveiller, pensons à : la Politique nationale pour les personnes proches aidantes, le rapport de la Commission spéciale Laurent, le nouveau Plan pour la jeunesse, le PEV 2030 (environnement), le PAGAC ou le Programme de revenu de base. La crise du coronavirus (COVID 19), qui a forcé le Québec à se mettre en confinement et sur pause économiquement pendant plusieurs semaines, changera également la donne et nous devons, sans tarder, en mesurer les conséquences sur les populations les plus vulnérables et sur le milieu communautaire.

Les sommes annoncées
dans les programmes sociaux
et services publics
sont insuffisantes.

Notes

- ¹ **Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)**. 2020. *Budget du Québec 2020. Le gouvernement ne prend pas les moyens de régler la crise en santé et services sociaux*, [en ligne] <http://www.fsss.qc.ca/reaction-fsss-csn-budget-quebec-2020/#more-16678>
- ² **Deslauriers, Laurent (IRIS)**. 2020. *Budget 2020 – Le gouvernement rate la cible de l’environnement*, [en ligne] <https://iris-recherche.qc.ca/communiqués/budget-du-quebec-2020>
- ³ **Gouvernement du Québec**. 2020. *Budget 2020-2021. Des mesures concrètes pour améliorer les services de santé et répondre aux besoins des citoyens*, [en ligne] http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/documents/Budget2021_Communique3fr.pdf
- ⁴ Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM). 2019. *L’analyse du RIOCM du budget provincial 2019-2020 – des bonnes nouvelles, mais...*, [en ligne] <https://riocm.org/lanalyse-riocm-budget-provincial-2019-2020-bonnes-nouvelles/>
- ⁵ **Réseau québécois de l’action communautaire autonome (RQ-ACA)**. 2020. *Budget 2020-2021 : 75 millions pour le communautaire*, [en ligne] https://rq-aca.org/2020/03/11/budget_2020-2021_75_millions_pour_le_communautaire/?fbclid=IwAR299wklMxt_E7P7PGtEAUGTddVbusMcR5AvYekcPL5cAwlSfzHrZngD6AQ
- ⁶ **Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)**. *Le budget 2020-2021 du gouvernement du Québec a confirmé les rehaussements déjà prévus dans le PAGIEPS (1% indexation) et le Plan économique du Québec (+2.32%) totalisant 1,1M\$ pour les organismes en défense collective des droits.*, [en ligne] <https://www.facebook.com/RODCD.droits>
- ⁷ **RQ-ACA**. 2020. Op. cit.
- ⁸ **Table des regroupements provinciaux d’organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)**. 2020. *Budget 2020-2021 : les groupes communautaires en santé et services sociaux ne reçoivent que 40M\$ des 370M\$ demandés*, [en ligne] <http://trpocb.org/communiqué-de-presse-budget-2020-2021-les-groupes-communautaires-en-santé-et-services-sociaux-ne-reçoivent-que-40m-des-370m-demandes/?fbclid=IwAR0ZeZ-0Sj0J-JaUJkr9qWYCJ7GIFmKVioqVcoh69Q2oRA3VIBu58Ndigl1k>
- ⁹ **Coalition des Tables régionales d’organismes communautaires (CTROC)**. 2020. *Budget du Québec 2020 : Un peu d’air pour les organismes communautaires*, [en ligne] <http://ctroc.org/wp-content/uploads/2020/03/Un-peu-dair-pour-les-organismes-communautaires-1.pdf>
- ¹⁰ **Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVC)**. 2020. *Budget 2020 – Violence conjugale : des efforts à saluer, une conversation à poursuivre*, [en ligne] <https://maisons-femmes.qc.ca/budget-2020-violence-conjugale-des-efforts-a-saluer-une-conversation-a-poursuivre/?fbclid=IwAR3H-3LgDECuObX5bUDndqj4MITxpALye2Wqd0yg5wJrxte2TFcdzWinhjY>
- ¹¹ **Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)**. 2020. *Budget Québec 2020 : Le gouvernement ne répond pas à toutes les recommandations de la Commission Laurent*, [en ligne] <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/-r-e-p-r-i-s-e-budget-quebec-2020-le-gouvernement-ne-repond-pas-a-toutes-les-recommandations-de-la-commission-laurent-841733439.html>
- ¹² **Couturier, Eve-Lyne et Hébert, Guillaume. (IRIS)**. 2020. Selon l’IRIS : « dépenses en santé pour les jeunes en difficulté (90M\$ pour la protection de la jeunesse, 40M\$ pour la détection précoce de difficultés, 30M\$ pour la prévention scolaire, et 20M\$ pour onze points de service Aire ouverte qui cible les jeunes aux prises avec des troubles mentaux ». *Deuxième budget Girard : la naissance du conservatisme écologique*, [en ligne] <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/budget-provincial-2020>

Notes

- ¹³ **Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR).** 2020. *Budget 2020-2021 - Où sont passé les aînés?*, [en ligne] <https://www.aqdr.org/budget-2020-2021-ou-sont-passe-les-aines>
- ¹⁴ **Centrale des syndicats du Québec (CSQ).** 2020. *Budget 2020-2021 : un autre rendez-vous manqué pour l'éducation et les services publics!*, [en ligne] <https://www.lacsq.org/actualites/toutes-les-actualites/nouvelle/news/budget-2020-2021-un-autre-rendez-vous-manque-pour-leducation-et-les-services-publics-1>
- ¹⁵ AQDR.2020. *Op. cit.*
- ¹⁶ FQOCF. 2020. *Op. cit.*
- ¹⁷ AQDR.2020. *Op. cit.*
- ¹⁸ **Grammond, Stéphanie (La Presse).** 2020. *Simplifier la vie des aidants naturels*, [en ligne] <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/202003/10/01-5264073-simplifier-la-vie-des-aidants-naturels.php>
- ¹⁹ **Regroupement des aidants naturels du Québec.** 2020. Budget provincial 2020: des avancées positives pour les proches aidants, [en ligne] <https://ranq.qc.ca/communique-budget-provincial-2020-2021-reaction-du-ranq>
- ²⁰ **FSSS-CSN.** 2020. *Op. cit.*
- ²¹ *Ibidem.*
- ²² **CSQ.** 2020. *Op. cit.*
- ²³ **Gouvernement du Québec.** 2020. Communiqué #2. *Accroître le potentiel de l'économie et créer de la richesse pour tous les Québécois*, [en ligne] <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/index.asp>
- ²⁴ **Couturier, Eve-Lyne et Hébert, Guillaume (IRIS).** 2020. *Op. cit.*
- ²⁵ **Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale.** 2020. *Op. cit.*
- ²⁶ **RMFVC.** 2020. *Op. cit.*
- ²⁷ *Ibidem.*
- ²⁸ **Collectif pour un Québec sans pauvreté.** 2020. *Budget du Québec: La lutte contre la pauvreté passe à la trappe*, [en ligne] <http://www.pauvrete.qc.ca/budget-du-quebec-la-lutte-contre-la-pauvrete-passe-a-la-trappe/?fbclid=IwAR15bZ5DFqnqJXLfDfG4fOTIS-3zOkypUNnnxdxkyV61lfMifvfwGNiqpLQ>
- ²⁹ **Coalition Main rouge.** 2020. *10 milliards \$ de solutions pour une société plus juste* [en ligne] www.nonaux-hausses.org/wp-content/uploads/10milliards.pdf
- ³⁰ **Conseil de la Nation Atikamekw.** 2020. Budget du Québec 2020-2021 - Un pas en avant, mais un pas timide face aux causes autochtones, [en ligne] <https://www.newswire.ca/news-releases/budget-du-quebec-2020-2021-un-pas-en-avant-mais-un-pas-timide-face-aux-causes-autochtones-864301567.html>
- ³¹ **Deslauriers, Laurent (IRIS).** 2020. *Op. cit.*
- ³² **Collectif pour un Québec sans pauvreté.** 2020. *Op. cit.*
- ³³ **FSSS-CSN.** 2020. *Budget du Québec 2020.* *Op. cit.*



RIOCM

REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL

6839, rue Drolet, bureau 211
Montréal (Québec) H2J 1W8
Riocm.org | Facebook.com/riocm | Twitter.com/riocm
Courriel : info@riocm.org
Téléphone : 514 277-1118